

Questions orales

Qu'entendent faire le ministre et le gouvernement pour mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des réfugiés, et adopter une politique uniforme qui permette aux femmes dont il est ici question, et à d'autres, de rester au Canada?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député sera heureux d'apprendre que la présidente de la Commission d'immigration et du statut de réfugié, M^{me} Mawani, a annoncé aujourd'hui des lignes directrices concernant la persécution fondée sur le sexe.

• (1455)

Les membres de la commission vont examiner les circonstances qui sont à l'origine de la crainte de persécution des revendicatrices; ils examineront également les conditions qui prévalent dans le pays d'origine avant de rendre leur décision.

Ces lignes directrices visent à faire en sorte que ce cas difficile et complexe puisse être traité en profondeur et avec sensibilité, et elles visent également à assurer l'uniformité et la cohérence des décisions prises partout au Canada à l'égard des demandes de statut de réfugié.

Mon collègue sera également heureux de savoir que j'ai demandé au ministre, en janvier, d'entamer des discussions et des consultations avec les personnes et groupes intéressés au Canada en vue de permettre au Canada de régler cette question cruciale et importante. Ces consultations et discussions auront lieu.

Un ancien député de la Chambre, M. Broadbent, a qualifié cette initiative de positive, et j'ai d'ailleurs l'intention d'y donner suite.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, dans certaines circonstances, le ministre de l'Immigration n'a pas besoin de lignes directrices, il peut demander l'avis d'un autre ministère.

M^{me} Irina Aoucheva, une Russe habitant dans ma circonscription, et sa fille, née au Canada, risquent d'être déportées de façon imminente si le ministre n'intervient pas. Selon les agents d'immigration, les allégations de persécution d'Irina ne sont pas fondées, et pourtant des experts du ministère des Affaires extérieures m'ont dit que la situation en Russie était tellement confuse qu'il était impossible de garantir leur sécurité. En fait, alors que les agents d'immigration s'en tiennent au règlement, aux Affaires extérieures on met en garde contre le fait que le droit russe n'en est pas encore au point où les autorités locales puissent empêcher qu'il arrive quelque chose à cette femme.

Pourquoi le ministre refuse-t-il de suivre cet avis? Est-il prêt à exposer cette femme et son bébé canadien à la persécution?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si le député essaye de faire croire aux Canadiens que nous trouvons un malin plaisir à renvoyer les gens là où ils sont persécutés, il n'y parviendra pas.

Pour la première fois, le gouvernement actuel a inclus dans la Loi sur l'immigration une disposition permettant de rouvrir le dossier de chaque revendicateur du statut de réfugié qui s'est vu refuser ce statut; cette personne ne sera pas déportée si un traitement cruel et inhumain l'attend dans son pays d'origine.

Ces dispositions sont contenues dans le projet de loi contre lequel le député a voté.

* * *

LES CONSOMMATEURS

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, l'an dernier, le Comité des consommateurs et des sociétés a déposé un rapport sur les cartes de crédit au Canada. Le comité recommandait que le gouvernement présente un projet de loi qui exigerait que l'information fournie par les sociétés émettrices de cartes de crédit soit normalisée.

Le ministre de la Consommation et des Affaires commerciales examinera-t-il la recommandation du comité et présentera-t-il de concert avec ses homologues provinciaux ce projet de loi dont les consommateurs ont un urgent besoin? Les consommateurs pourraient ainsi comparer des pommes avec des pommes.

[Français]

L'hon. Pierre H. Vincent (ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)): Monsieur le Président, vous me permettrez de féliciter le député pour sa question et l'intérêt soutenu qu'il manifeste dans ce dossier.

Nous regardons présentement les recommandations du Comité et je peux l'assurer, en outre, que nous tenons déjà des discussions avec les provinces pour améliorer la situation.

* * *

[Traduction]

LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre n'ignore pas que le taux des bons du Trésor a baissé aujourd'hui de 23 centièmes de point pour se situer à 5,66 p. 100. C'est le taux le plus bas qu'ils aient atteint depuis longtemps.